



l'édito



Nous voici à la fin de l'hiver et nous nous dirigeons vers des journées plus longues, plus chaudes et plus ensoleillées.

Les travaux de jardinage reprennent. Je vous rappelle que le brûlage des déchets verts est interdit car polluant pour l'environnement et nocif pour la santé. Nous sommes en contact avec la Communauté de Communes pour mettre à disposition de chacun-e un site de dépôt à Mens.

C'est aussi la période de préparation des fêtes et animations du printemps et de l'été. À ce jour, nous préparons la foire du 1^{er} mai en espérant qu'elle puisse se dérouler. Mais, le moment venu, nous adopterons le règlement sanitaire en vigueur. Il en va de même pour toutes les manifestations suivantes.

Le mois de mars est aussi pour toutes les collectivités, le temps des budgets. C'est une période chargée avec des délais contraints.

Nous l'avons voté lors du conseil du mardi 23 mars après une réunion de présentation et de travail avec tou-te-s les conseiller-e-s municipaux le 11 mars. Je remercie la minorité de sa présence et de son adhésion à nos propositions. Dominique Gavillon reviendra plus en détail sur ce budget dans le prochain numéro.

Les grandes orientations en investissement sont :

⇒ Solder les projets commencés précédemment comme le jardin de la cure, l'église, la sécurisation des entrées du Bourg entre autres.

⇒ Reprendre d'anciens projets laissés en jachère par le mandat précédent comme l'aménagement du Pré-Colombon en réfléchissant à une densité moindre que prévue dans les études, la rénovation énergétique des bâtiments publics, ou encore l'Espace Naturel Sensible de Montvallon avec l'aire du belvédère au col du Thau.

⇒ Lancer de nouveaux programmes tels que la rénovation de l'habitat, l'ouverture d'une Z.A. aux Appreaux, le développement d'une chaîne alimentaire locale du producteur au consommateur en passant par un magasin de vente, une épicerie solidaire, une conserverie ou un atelier de transformation, un tiers lieu alliant le travail et la formation.

Pour l'eau et l'assainissement, l'état de la dette nous contraint fortement jusqu'en 2024. Nous prévoyons toutefois la reprise des travaux au pied de Mens pour éviter les inondations de l'été dernier, l'important dossier du réservoir des Brachons avec son captage pour éviter la turbidité de l'eau à chaque orage ; la reprise des réseaux sur la portion bas Saint-Genis la Croix en concomitance avec les travaux de sécurisation.

Le budget a été largement adopté. La minorité s'est abstenue trouvant la ligne dédiée aux études trop importante. Dans le cadre de Petites Villes de Demain, avec ces aides et son ingénierie, il est obligatoire de passer cette étape pour avoir une programmation des investissements pour les années futures. Ils se sont également abstenus sur les subventions aux associations que nous avons augmentées, fidèles à notre engagement, et parce que nous pensons qu'en ces périodes difficiles, les associations sont des vecteurs importants de lien social, de service à la population et de soutien économique.

Continuons à être vigilant-e-s dans nos comportements, la COVID et ses variants sont toujours très présents. Profitons du soleil, de nos jardins et de notre environnement.

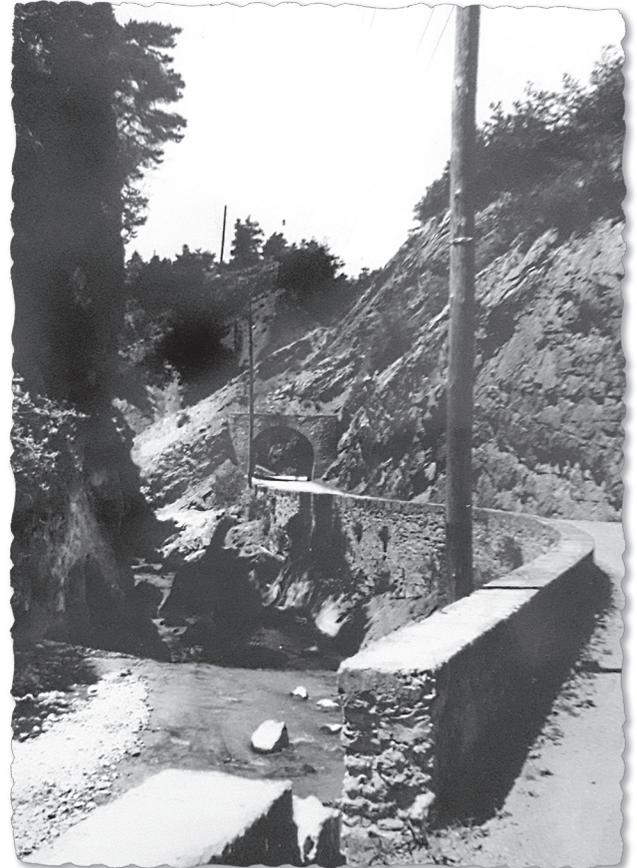


Photo transmise par HENRI ARTHAUD : « Ancien tunnel positionné sur la route de Mens à Celles au niveau des rochers longeant le cours de la Vanne. Suite à plusieurs éboulements endommageant ce tunnel, celui-ci a été détruit entre 1985 et 86 ».



PARLONS BUDGET COMMUNAL

À la fin du mois de mars, le budget général et le budget de l'eau ont été votés par l'équipe municipale que vous avez élue.

Ce sujet concerne tous les habitant·e·s de Mens, mais pour beaucoup le sujet est austère et complexe.

Le mois prochain une présentation des résultats financiers de l'année 2020 et du budget prévisionnel 2021 vous sera proposée. Ce mois-ci, nous vous proposons une réflexion générale sur les orientations qui nous animeront pendant toute la durée du mandat.

- Le premier axe de réflexion concerne la situation économique des entreprises de Mens.

La situation actuelle de notre pays est focalisée sur la question du COVID. Les secteurs du tourisme et de la restauration sont particulièrement touchés et la visibilité de reprise d'activité reste très floue même si nous espérons tous que l'été prochain devrait voir redémarrer une vie plus normale, avec le plaisir de pouvoir lézarder sur la terrasse de nos cafés.

La reprise sera certainement difficile pour toutes les entreprises qui ont survécu grâce aux aides de l'État.

Afin d'accompagner les associations, nous avons prévu une augmentation substantielle de la ligne subventions.

Le CCAS a rencontré le Conseil départemental afin de valider quelles sont les aides possibles pour les personnes en difficulté. Les membres du CCAS, tous impliqués dans des associations touchant à l'économie sociale seront vigilants. Le budget du CCAS, autonome sur notre commune, se verra octroyer un versement équivalent à celui de l'an dernier, mais il existe des excédents des années précédentes.

- La question de la transition énergétique liée au réchauffement climatique est un deuxième axe de réflexion prioritaire.

Nous lançons une étude sur l'isolation des bâtiments publics (mairie, espace culturel, logements sociaux..), avec une recherche de solutions pour abandonner le chauffage électrique.

Les collectivités doivent donner l'exemple à tous les propriétaires qui hésitent à se lancer dans des investissements qui peuvent être importants. Les dépenses à prévoir ne peuvent plus être regardées que sous l'angle de la rentabilité financière.

Une piste de réflexion concerne aussi l'amélioration de l'habitat des Mensois·e·s en terme énergétique (vous pouvez actuellement tester la qualité de l'isolation de votre maison ou appartement), mais aussi en terme esthétique avec la rénovation des façades.

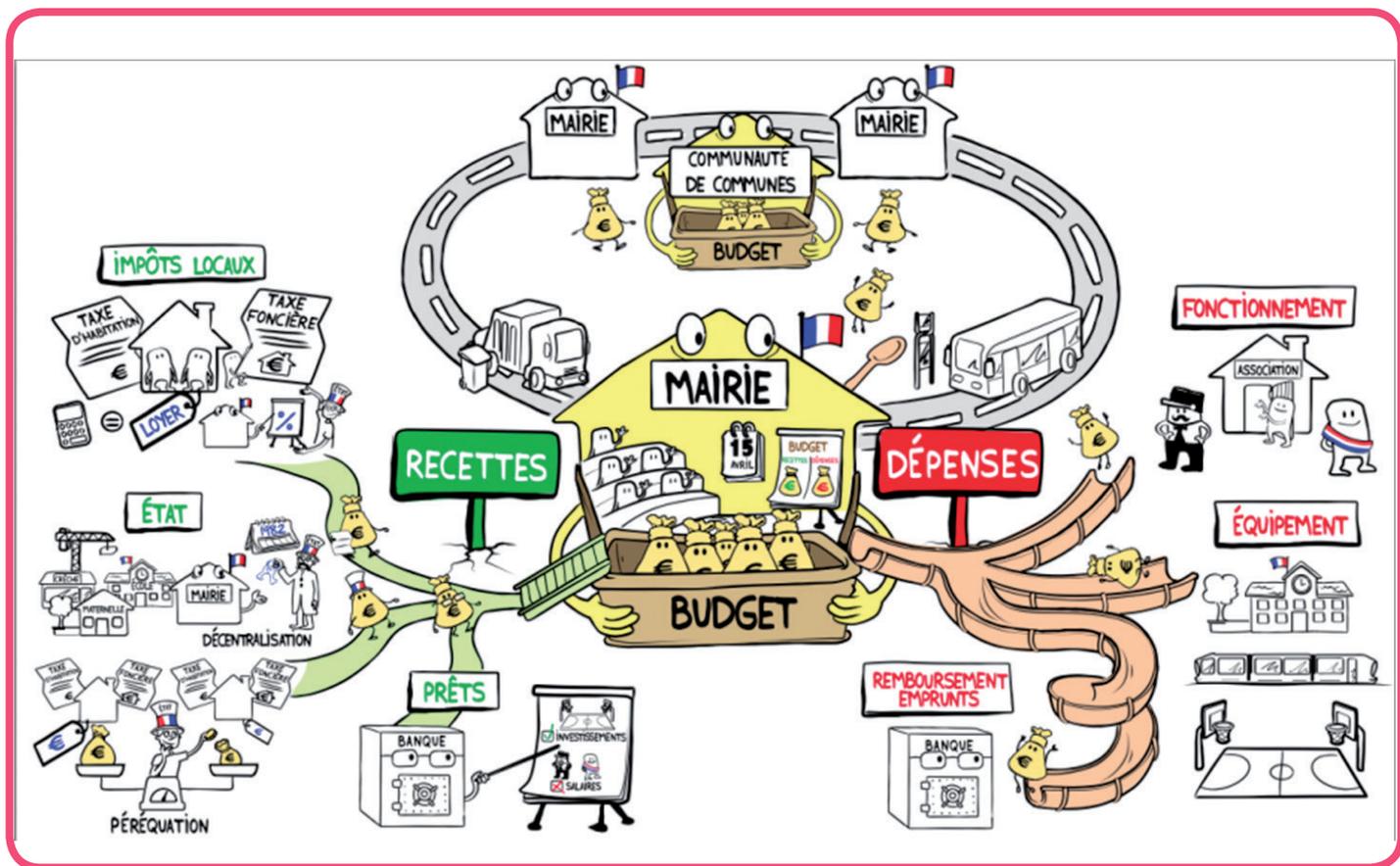
En lien avec la transition écologique, nous réfléchissons à l'achat de parcelles de forêts sur Mens. Et pourquoi pas abandonner le chauffage électrique pour les bâtiments communaux pour aller peut-être vers un chauffage bois avec si possible de la production de plaquettes ou de granulés avec le bois de nos forêts. La production de plaquettes a existé, s'est arrêtée. La filière bois cherche des nouveaux débouchés depuis des années. N'y-a-t-il pas une réflexion à mener sur le Trièves si d'autres communes se lancent vers ce même type de chauffage ?

- Enfin nous restons vigilant·e·s sur des ventes de parcelles ou bâtiments qui pourraient participer à la mise en place de projets communaux ou territoriaux structurants.

Valider un budget, c'est regarder le passé en clôturant les comptes de l'exercice précédent, en analysant les résultats et c'est se projeter sur l'avenir.

La pandémie a mis à mal nos manières de vivre, mais elle a permis peut-être de retrouver des solidarités oubliées ou de nous poser la question « qu'est-ce qui est important dans ma vie ? ». Le consumérisme à outrance est remis en cause par beaucoup. Toutes nos actions devront re-questionner le bien vivre ensemble et repenser le lien social.

DOMINIQUE GAVILLON



DU MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL MUNICIPAL :

Départ de Valérie RESSEGAIRE, Directrice Générale des Services, le 31/12/2020 en fin de contrat
Arrivée de Marie-Pauline ROUSSEAU, Secrétaire Générale, le 2 novembre

Départ en retraite d'Alain FAURE, Responsable des Services Techniques fin février
Pascal MARTIN devient le nouveau Responsable des Services Techniques.



UNE COMMISSION « POIL À GRATTER »...

Cynorhodon est une instance de consultation, de concertation, de réflexion et de propositions d'intérêt général en faveur de la vie de la commune.

Elle s'est créée suite à la volonté exprimée par la liste *Partageons demain* lors de la campagne des élections municipales de 2020 et est composée de personnes ayant soutenu cette liste et ayant participé activement à la campagne.

Cette commission, n'est aucunement un conseil municipal « bis » ni un contre-pouvoir. Elle n'est pas impliquée dans la gestion quotidienne des dossiers communaux et a le recul nécessaire pour veiller au respect des engagements de campagne. C'est une démarche innovante à Mens et qui existe par ailleurs dans d'autres communes.

La commission Cynorhodon.



MAIRIE DE MENS :

Téléphone : 04 76 34 61 21
 Télécopie : 04 76 34 65 64
 Courriel : secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
 Ouverture au public :
 du lundi au vendredi de 9h à 12h

LA DÉCHETTERIE :

lundi, mercredi, samedi
 de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91

V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
 04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU TERRITOIRE :
 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
 Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50



Vous propose de rejoindre dans le cadre du Festival Mens Alors ! 2021

DES ATELIERS-RÉSIDENCES DE CRÉATIONS DES HABITANTS ET ARTISTES

du 26 au 28 février Session REPORTÉE du 5 au 8 mai,
 du 23 au 25 avril, du 11 au 13 juin
 afin de construire une performance

autour du spectacle **HOME** en concert sur scène le 5 Août
 avec les musiciens du groupe Papanosh et Napoléon Maddox & Roy Nathanson.

Participation gratuite aux ateliers + adhésion Mens Alors !

Pour réserver, s'inscrire ou obtenir plus d'informations contactez-nous sur :

prod.mensalors@gmail.com
 ou **06 75 03 61 29**

Bonjour !

J'avais écrit une petite lettre pour remercier les gens de cart de Mens, la Mairie, la population de Trièves, et surtout les gens de cart Car, nous, nous avions pas eu la chance de passer chez vous, pour vous dire Merci, à vos efforts, vos compétences, et ce que vous avez fait pour nous. On vous dit toujours Merci et Merci encore.

Aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de partager ce texte avec vous sur papier et savez-vous, actuellement on est dans un autre monde, que nous ne sommes pas libres comme la vie normale avant avec le covid 19. C'est Adon.

Avant tout d'abord, je demande pardon à tous, chacun de vous, qui j'avais fait du mal sans me rendre compte en communiquant ou autre chose. Nous sommes content d'avoir passé des temps à l'école avec vous.

Nous sommes très content aussi de vos motivations et vos compétences à l'égard nous. Vous êtes des hommes braves et des femmes ^{combattives} courageuses, des femmes exemplaires ! On vous souhaite, de longue vie du bonheur, de la prospérité, beaucoup d'amour, la richesse et la santé etc...

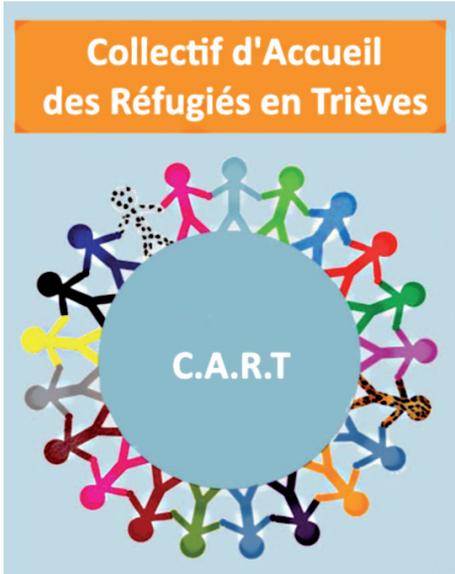
Que bien vous Benissent, benissent vos enfants
Dieu la France.



EXTRAIT D'UNE LETTRE ÉCRITE PAR ABDUL, JEUNE GUINÉEN HÉBERGÉ À LA CURE DE MENS PENDANT 2 ANS DANS L'ATTENTE D'UNE RÉPONSE À SA DEMANDE D'ASILE ET QUI A OBTENU UNE AUTORISATION DE SÉJOUR DE 10 ANS.

Bonjour !

J'avais écrit une petite lettre pour remercier les gens de cart de Mens, la Mairie, la population de Trièves, et surtout les gens de cart Car, nous, nous avions pas eu la chance de passer chez vous, pour vous dire Merci, à vos efforts, vos compétences, et ce que vous avez fait pour nous. On vous dit toujours Merci et Merci encore.



Le CART tente d'apporter un soutien moral et matériel - accueil, activités socio-culturelles, alimentation, habillement, hébergement - aux demandeurs d'asile sans solution d'hébergement.

3 groupes locaux : Mens, Monestier de Clermont et Chichilianne.

Hébergement chez l'habitant ou dans des logements mis à disposition par des particuliers ou la Mairie de Mens.

Contact : Mixages 04 76 34 27 02

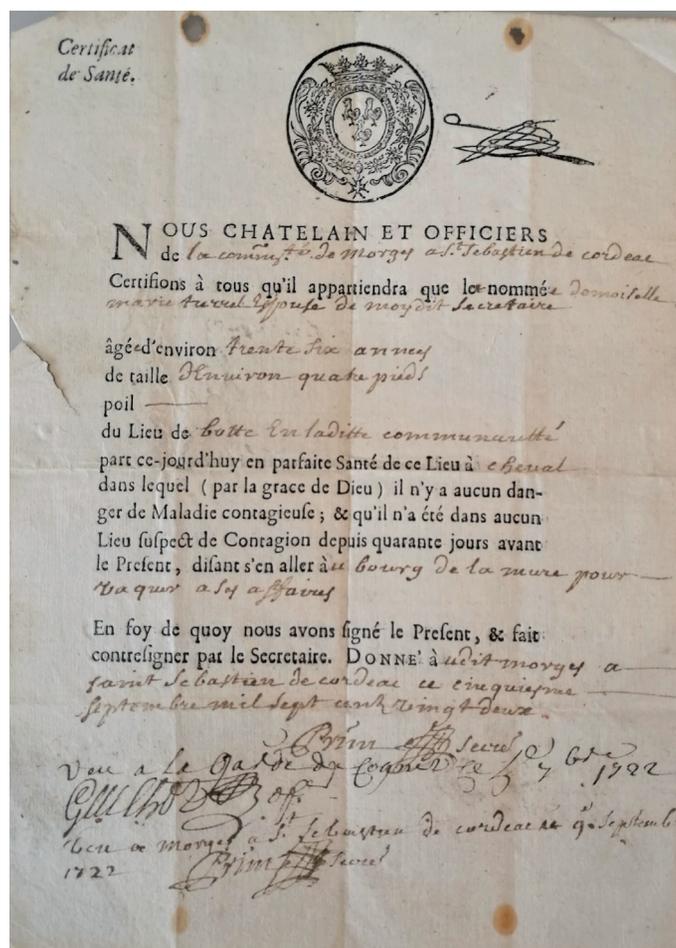
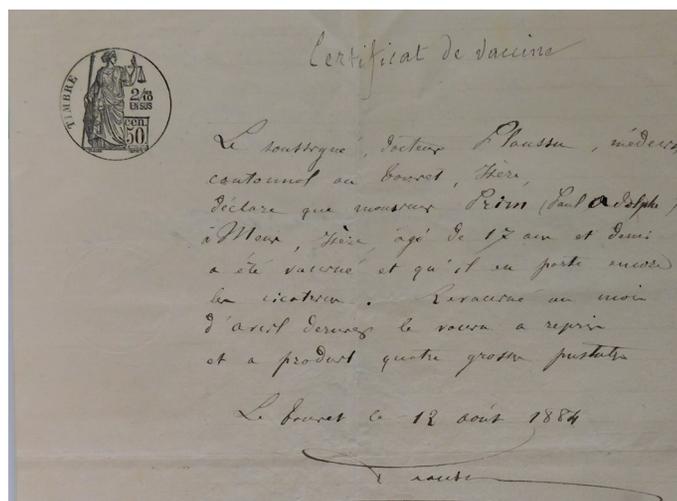


« Autres temps, autres mœurs »... pas vraiment sûr si on en juge par ces deux documents officiels qui parlent tous les deux d'épidémie et de protection de la population, l'un par le confinement, l'autre par la vaccination...

EN 1884, UN CERTIFICAT DE VACCINE

Je soussigné docteur Ploussu, médecin cantonnal au Touvet, Isère, déclare que monsieur PRIM (Paul Adolphe), né à Mens, Isère, âgé de 17 ans et demi a été vacciné et qu'il en porte encore la cicatrice. Revacciné au mois d'avril dernier, le vaccin a repris et a produit quatre grosses pustules.

Le Touvet le 12 août 1884



DE QUEL VACCIN S'AGIT-IL ?

Il s'agit de la variole (ou petite vérole)

Le nom de vaccin ne sera généralisé qu'après 1884 par Louis Pasteur, en hommage à Edward Jenner, premier vaccinateur en 1796, d'après l'autre nom de la variole bovine : la « vaccine ».

Déjà en 1722, son ancêtre Marie PRIM avait disposé d'un certificat de non-contagiosité...

C'était alors la peste de Marseille qui était crainte.

Ce certificat a été présenté à la garde de Cognet le 5 septembre 1722

Source : Fonds Prim/Barthaly
Fonds documentaire du Trièves FDT



L'épidémie actuelle nous oblige à déplacer le lieu de collecte, l'espace culturel à Mens étant un lieu pas assez ouvert pour éviter les contacts, les collectes se feront désormais à la salle des Sagnes.

Nous faisons donc appel à tous nos donneurs afin qu'ils soient présents lors de la prochaine collecte qui aura lieu le :

**Jeudi 15 avril
De 16 h à 19 h 30**

Salle multi activités des Sagnes à MENS

La prise de rendez-vous est recommandée

- L'application des mesures barrières et de distanciation font que le parcours d'un donneur est plus long et cela peut générer un regroupement de personnes à l'entrée des collectes et des files d'attentes interminables.

Afin de garantir une sécurité optimale sur nos collectes, nous recommandons aux donneurs de s'inscrire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

La Présidente
Annie Chevillard



L'ADMR DE MENS RECRUTE

L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) est une association de services à la personne qui rayonne sur le canton de Mens.

Elle intervient dans le domaine de l'autonomie des personnes âgées, des personnes dépendantes, de la famille et de la santé en proposant de nombreux services à domicile.

Nous recherchons des aides à domicile à temps partiel ou à temps complet, en CDD ou en CDI.

Ce travail demande des compétences pour la réalisation de nombreuses et diverses activités relevant de la vie quotidienne mais aussi dans l'accompagnement des activités de loisirs et de la vie sociale.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez envoyer votre candidature à : ADMR 3 avenue Jean RIPPERT 38710 Mens ou par courriel : admrmens@fed38.admr.org



LE SIAD DE MENS RECRUTE

Un.e aide-soignant.e à domicile diplômé.e en CDD à 70% (24h30 / semaine) d'avril à fin août 2021.

CCN 1951. Véhicule impératif, indemnités kilométriques à 0.80 €/km.

Envoyer CV & lettre de motivation à :
administratif@siaddemens.fr
ou au SIAD, 140 bd Edouard Arnaud, 38710 MENS.

Pour plus d'informations :
contacter Mme Bouret au 06.40.38.14.58



IL ÉTAIT UNE FOIS... LE COMPOSTAGE COLLECTIF À MENS !

Ou l'histoire d'une épluchure qui préférerait partir
au compost et dans le jardin
plutôt qu'en camion et... en fumée !

Sensibles à son appel, Trièves Compostage et la Communauté de Communes du Trièves ont disposé à Mens plusieurs sites de compostage collectifs.

Ceux de La Poste et du Pré-Colombon sont gérés par de valeureux·se·s bénévoles, dont voici les nobles missions :

- le brassage régulier du compost à la fourche pour éviter les odeurs et assurer la bonne décomposition,
- la réparation des bacs quand ceux-ci sont détériorés (par le temps ou par des gens peu scrupuleux : ça arrive malheureusement...)
- et le transfert du compost du bac de remplissage vers le bac de maturation, quand le bac de remplissage est plein.

Et comme le compostage, c'est bon pour la planète, pour le jardin mais aussi pour les bras, ces opérations sont faites... à la main ! Le brassage prend environ 10 minutes, et le vidage des différents bacs prend entre 1h et 1h30, une fois tous les 2 mois environs. Un agent de la Communauté de Commune du Trièves passe également de temps en temps pour brasser le compost et déposer du broyat.

La bonne réalisation de toutes ces opérations rencontre quelques difficultés, notamment dûes à l'apparition régulière d'intrus non organiques dans le bac de remplissage :

* opercules de yaourt, sachets de thé en plastique, sacs plastique mais aussi les sacs dits compostables qu'on trouve dans les grandes surfaces. Ils se compostent mal et des morceaux survivent plusieurs mois : avant que le sac ne soit « attaqué » par les

décomposeurs, tous les déchets végétaux contenus sont enfermés sans oxygène et ils fermentent... pour le plus grand plaisir olfactif de nos bénévoles !

* la tonte de gazon : elle crée une croûte d'herbe qui fermente et offre rapidement, elle aussi, une palette de sensations uniques...

* les cendres de cheminée : également à proscrire car elles forment une sorte de ciment qui ne se décompose pas.

Pour rappel, seuls les déchets organiques compostables sont acceptés : épluchures, restes de cuisine, et si vous n'avez pas de seau pour les transporter, vous pouvez les mettre dans un sac en papier kraft comme ceux qu'on trouve dans les épiceries de Mens, et jeter le tout (avec le sac en papier) au compost !

Pour finir, nous souhaiterions réinstaller des andains de compost mûr sur les sites de compostage déjà existants pour faciliter notre travail et le stockage du compost mûr et initier la mise en place de nouveaux sites de compostage sur la commune. Nous attendons une réponse de la nouvelle Mairie pour discuter de ces sujets.

Si vous aussi, vous êtes convaincu·e·s que les déchets organiques sont de véritables ressources réutilisables, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles en vous adressant à Rémy Boulongne de la CCT : r.boulongne@cdctrieves.fr

Maud, Malika, Hervé T, Hervé H, Arnaud et Benjamin, bénévoles sur le site du Pré Colombon

CHANGER LE MONDE

ON S'Y MET TOUTES ET TOUS ? TOUT·ES ? TOUS·TE·S ? TOUS-TE-S ? TOUSTES ? TOUS(TES) ?

Savez-vous qu'il existe un outil simple, efficace, et quasiment gratuit pour faire avancer l'égalité de droit entre les femmes et les hommes dans notre société française. Il s'agit en effet simplement de notre langage !

En particulier, l'écriture dite « inclusive » ou « non-discriminante » ou « non-sexiste », permet de rendre les femmes plus visibles au quotidien, notamment car les habitudes prises à l'écrit se transmettent rapidement à l'oral. Cela permet de participer à lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations associées.

L'écriture inclusive ne se résume pas à l'utilisation d'abréviations et de ponctuations au milieu des mots, comme cela est souvent discuté (comme dans le cas de « habitant·es » par exemple). Il est d'ailleurs tout à fait possible de s'en passer.

Vous voulez en savoir plus ? Participez à un atelier !

Durant cet atelier, nous y ferons le point sur les pratiques possibles, les aspects légaux de cette écriture inclusive et son efficacité.

Nous ferons également une plongée historique vers les débuts de l'académie française au XVII^e siècle pour nous rendre compte que le français n'a pas besoin d'être féminisé, mais plutôt démasculinisé (hé oui, venez voir !). Le français dispose en effet déjà de beaucoup de ressources pour être plus égalitaire.

L'atelier dure 3 heures.

Il est à prix libre, et se tient en petits groupes covid-compatibles à Mens.

toutes et tous bienvenu.e.s.

Prochains ateliers : vendredi 9 avril après-midi, mercredi 28 avril après-midi.
Autres dates possibles en mai et juin, me contacter !

langage.egalitaire@posteo.net
Marion



LA PETITE CHEVRERIE



Vente à la ferme
tous les vendredis
de 16h à 17h45*

Fromages de chèvre fermiers au lait cru**

Fromage frais : 2,10€

Fromage mi-sec : 2,10€

Brique : 3,20€

Faisselle 400g : 3,60€

Viande de cabri : 18€/kg (pensez à réserver votre colis entier ou demi)

La Petite Chèvrerie Lieu-Dit Doya 38710 Mens

Lucie : 06 79 78 49 53 / lucielh@yahoo.com

*Respect des gestes barrières dans le cadre des mesures sanitaires

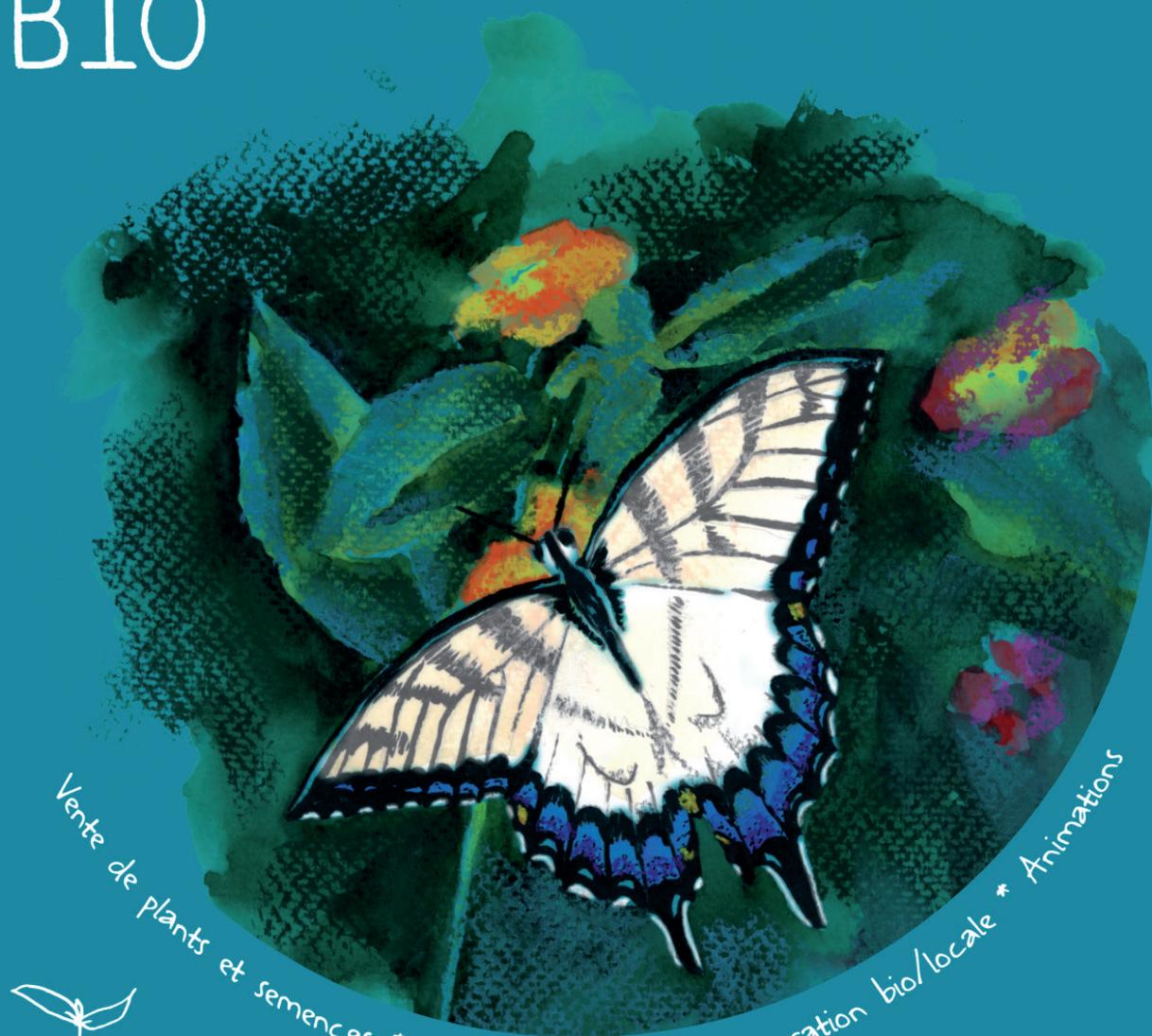
**Ingrédients : Lait entier cru de chèvre, ferments lactiques, sel

À NOTER DÈS À PRÉSENT DANS VOS AGENDAS...

FETE DES PLANTS ET DU JARDINAGE BIO

8 MAI 2021

MENS, Sud Isère
avenue Jean Rippert
Entrée gratuite
de 9h à 17h



Vente de plants et semences * Troc de plants * Restauration bio/locale * Animations



AGENDA MIXAGES AVRIL 2021

BALADE DU LUNDI

Envie de se mettre en jambe pour la semaine ?
Venez nous rejoindre pour une petite
promenade le lundi après-midi autour de Mens.
sur inscription : 04 76 34 27 02
ou par email : accueil.mixages@cdctrieves.fr

ACCUEIL DE LOISIRS ACCUEIL DES JEUNES DES VACANCES DE PRINTEMPS

**Accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans
et
Activités des jeunes de 11 à 17 ans**

Les inscriptions sont ouvertes !
Sur le Portail Familles ou par email :
accueil.mixages@cdctrieves.fr

retrouvez le programme sur le site de
la communauté de communes du Trièves :
www.cc-trieves.fr
onglet "service aux habitants"
puis "Enfance Jeunesse"

**LE MERCREDI APREM
ANIMATION JEUNES TRIÈVES...**

11-15 ANS

AVRIL

7 / INITIATION AU PARKOUR
(franchissement d'obstacles urbain) avec l'association Parkour de Grenoble

28 / SORTIE GLISSE ET ROULETTES
(trott, skate, roller) au skate park de GAP





MIXAGES - Espace de vie sociale
153, rue du Dr Senebier, 38710, Mens
04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr



PERMANENCES

Architecte Conseil
vendredis 7 mai et 4 juin
sur RdV : 04 76 34 49 13

Avocate Conseil
vendredi 2 avril
sur RdV : 04 76 34 27 02

**Permanence
«Territoire Zéro Chômeur»**
projet Pep's
infos : 06 73 69 55 57

Espace info Energie(AGEDEN)
Jeudi 20 mai
sur RdV : 04 76 14 00 10

ADIL (infos liées au logement)
Jeudi 20 mai
sur RdV: 04 76 53 37 30

**Centre de planification familiale
avec une Conseillère conjugale**
sur RdV : 04 76 81 47 04
ou cpef@ch-lamure.fr

LES MERCREDIS À MIXAGES
tous les mercredis scolaires
accueil de loisirs de 3 à 11 ans

LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h30 - 17h30
Mercredi : 14h - 17h30
Jeudi : 14h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr

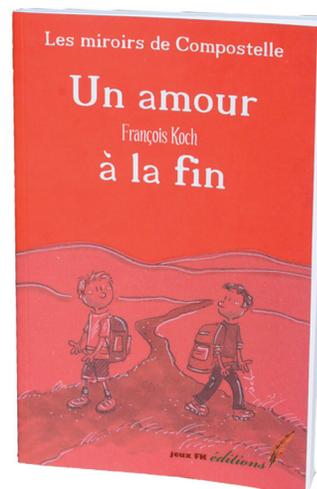
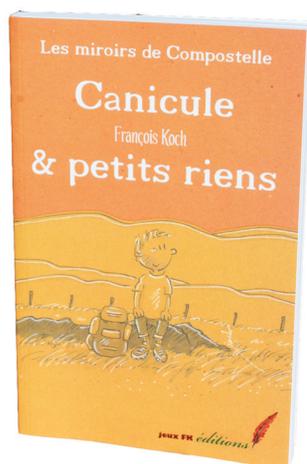
AU COLLÈGE DE MENS
ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE
ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES



Aucune programmation pour le mois de février n'est disponible à l'heure où nous mettons sous presse.

Renseignements sur :
www.ecranvagabond.com

LES MIROIRS DE COMPOSTELLE



jeux FK éditions!

Né en 1969 à Strasbourg, François Koch a longtemps vécu dans le Trièves et vit désormais à Lyon.

Auteur et éditeur de jeux de société, musicien, alpiniste, il entreprend à 42 ans de se rendre à Compostelle depuis les pentes de la Croix-Rousse, soit trois mois de marche et 1900 km. En marchant, il développe une autre passion : l'écriture.

Son regard décalé, poétique, humoristique et pas franchement catholique, sur le camino et les personnages qui l'animent vont engendrer la trilogie « Les miroirs de Compostelle ».

Extrait sur la quatrième de couverture de ENFIN SEUL ! :

Je voulais partir. Respirer l'air chaud de l'été, renifler l'odeur de la pluie, transpirer par tous les pores de ma peau, me confronter à l'orage et voir les couleurs d'automne surgir sous mes yeux.

Partir.

J'avais 41 ans. Ce devait être octobre ou novembre, l'automne en tout cas, quand ma décision tomba. Irrévocable.

J'irai marcher. Trois mois.

Il ne me restait qu'à choisir une destination.

[...]

Ce ne sont pas les idées qui manquaient.

Mario m'avait interrompu, avec son léger accent sud-américain :

« Pourquoi tu vas pas à Saint-Chacques-dé-Compostelle ?

- Ça va pas, non ! Pour marcher avec tous ces cons ?, j'avais répondu. »

[...]

Et quand Mario avait ajouté, avec sa chaleur latine, « Si tu vas à Compostelle, ché té réchoins pour la dessième partie, en Espagne. », cela m'avait définitivement emporté.

J'irai à Compostelle.

Avec tous ces cons.

En vente à La Palpitante et Planète Photos

2021 Budget

Le budget 2021 en questions :

Lors du prochain conseil municipal, le 23 mars, nous devons voter le budget de la commune de Mens pour l'année 2021.

Le 11 mars, s'est déroulée d'ores et déjà, une séance de travail pour laquelle nous avons reçu, très tardivement, seulement la veille, des éléments très bruts et exclusivement chiffrés.

Nous relevons que ce projet intègre des crédits conséquents pour l'acquisition d'un bois et de bâtiments dans le centre de Mens (260 K€ après déduction des subventions).

Celui-ci prévoit également un nombre important d'études de faisabilités s'appuyant notamment sur le projet « Petite ville de demain » afin de proposer un cadre d'actions pour les prochaines années.

Nous ne contestons pas l'intérêt des études pour une vision du futur **MAIS** nous demandons que les investissements prioritaires déjà programmés pour la requalification du Bourg (PREP) et en matière d'eau et d'assainissement, soient réalisés avant tout engagement dans d'autres projets. Nous regrettons, notamment, les retards pris pour la réalisation des

travaux du jardin de la cure qui ne s'expliquent que partiellement par la crise sanitaire.

Nous demandons que l'agrandissement de la zone artisanale des Appreaux et la maîtrise foncière du Pré Colombon soient prioritaires sur l'acquisition de bâtiments dans le bourg centre afin de répondre aux besoins d'installations des entreprises et à la poursuite du développement de Mens. L'acquisition de bâtiments ne peut se justifier que sur ces deux critères ou dans le cadre des objectifs fixés par le PREP (élimination de dents creuses, création de puits de lumière notamment).

Nous avons pourtant fait part de ces points de vigilance pour le développement de notre territoire dans notre article du TUM de février « Mens 2021 quel budget pour quel avenir ».

Plus généralement, lors des échanges en séance, nous avons constaté que le présent exécutif ne s'appuyait pas sur les actions ou les études déjà réalisées sous la précédente mandature. On citera pour exemple l'étude relative à la rénovation énergétique des bâtiments.

Nous insistons également sur le fait que le calendrier de la construction budgétaire, avec une séance de travail le 11 mars et un vote le 23 mars, la nature des documents reçus et leur délai de transmission ne nous permettent pas d'apporter notre contribution aux travaux de la commune, ni d'assurer la continuité de son action, ceci malgré notre esprit de participation constructive.



Déploiement d'antennes de téléphonie mobile sur le Trièves.

Dans l'édito du TUM de mars, le maire informe les Mensois de la future implan-

tation d'antenne pour la téléphonie mobile de la société Free. Celle-ci, prévue au col du Thau, (commune de Cornillon en Trièves) devrait permettre une couverture totale de notre territoire et ainsi l'éradication des zones blanches très nombreuses à ce jour.

Une motion nous a été présentée lors de notre dernier conseil municipal.

Elle associait deux thématiques très distinctes :

- une demande en direction de la société Free de se rapprocher des autres opérateurs de téléphonie pour une mutualisation des moyens afin d'éviter la multiplication d'antennes sur notre territoire et de protéger notre patrimoine paysager,
- une demande de retrait de son projet un futur développement de la 5G en l'état des différents travaux connus à ce jour.

Nous avons lors d'un débat au sein du conseil demandé de dissocier l'implantation des antennes et le développement de la 5G par les opérateurs.

Sur notre proposition, la motion a été modifiée et votée à l'unanimité selon les termes suivants :

Il est demandé :

- 1) de surseoir au choix unilatéral de l'emplacement prévu et de revenir dans une volonté de concertation pour trouver une meilleure implantation en termes de respect du paysage remarquable du Trièves et pour une meilleure acceptation par la population ;
- 2) de se rapprocher des autres opérateurs pour une réflexion concertée des implantations d'antenne sur la commune de Mens ou des communes périphériques dans l'optique d'une couverture de la commune de Mens.
- 3) qu'en l'état actuel des connaissances scientifiques, les études ne permettent pas de se prononcer sur la 5G ;
- 4) que si un déploiement éventuel de la 5G doit être envisagé sur le Trièves, il fera l'objet d'un débat en conseil municipal.

Nous nous félicitons que notre avis ait été entendu et que nos réflexions aient été prises en compte.



COUP DE CŒUR OU COUP DE GUEULE, PROPOSITIONS, QUESTIONS, CRITIQUES...

Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères environ (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

IL N'EST PAS DES NÔTRES !

Dans sa lettre de vœux le Maire écrit qu'une commission s'est mise en place « *qui veille à la bonne application de nos engagements... et qui peut également nous interpeller sur des thèmes qui pourraient être importants pour Mens* ».

J'écris au maire pour lui présenter ma candidature dans un esprit de proposition plutôt que de contrôle et dans le sens de la continuité qu'il a affirmé à plusieurs reprises.

Voici la réponse extraite du compte rendu de la réunion de la commission Cynorrhodon telle qu'elle m'a été transmise par le maire :

...Le conseil pense qu'il y a confusion sur la nature de cette demande... Quoi qu'il en soit, Cynorrhodon rejette cette candidature avec l'argumentaire : cette commission est composée de personnes **ayant soutenu la liste majoritaire** et garantes de la feuille de route, sur laquelle la liste s'est engagée pendant la campagne électorale.

Sans commentaires

Bernard COQUET
(03 3/2021)

* RAPPEL...

Vous avez dans vos tiroirs, en bois ou informatiques, de belles photos de Mens et sa région ? Des souvenirs de beaux moments passés ou du passé ?

Merci de nous envoyer les fichiers en haute définition (300 dpi) pour publication en UNE dans un des prochains TUM.

Une maman reconnaissante nous a demandé de diffuser cet appel :

Je recherche la dame qui s'est arrêtée mercredi 10 mars dans les Échareennes pour aider à porter secours à ma fille qui avait fait une chute de scooter. J'aimerais la remercier et lui rendre son blouson rouge. Elle peut me contacter par mail : scriptum74@gmail.com



QUI AIME BIEN, CHÂTIE BIEN ?

Ainsi le fait qu'un conseil de surveillance, un comité gratte-cul ou peu importe le nom, se mette en place aux côtés de la majorité municipale, agace et titille.

Finalement, il porte bien son nom.

Je suis surpris que nos élu·e·s de la liste Préservons Innovons s'étonnent. Ils et elles s'étaient fait les promoteurs du participatif, or, il est de culture des coopératives, par ex, et de beaucoup de pratiques collectives d'avoir ce genre d'instances ; le rôle d'accompagnement et d'attention au respect des lignes sert donc de garde-fou lors de la pratique du pouvoir. D'aucun·e·s – à tous les niveaux de gouvernance – seraient bien heurs de s'en inspirer.

Que les personnes inscrites soient issues de l'entourage et des soutiens n'a alors rien d'étonnant, l'opposition a déjà un rôle de contradiction, frontale, il lui serait souvent assez difficile d'être dans le constructif.

Espérons donc voir les élu·e·s de la « majorité » bien se gratter le...

Raphaël Sarfati



L'équipe du TUM s'agrandit : notre élue, déléguée à la communication et rédactrice en cheffe du TUM, Emma Chabert a donné naissance ce mois-ci à un petit Victor ! Bienvenue à Victor et félicitations aux parents de la part de toute l'équipe du TUM !

VIE DU TUM : Nous recevons vos propositions d'articles de plus en plus en retard... Cela complique grandement le travail des bénévoles et finit par provoquer des retards dans la distribution du journal.

Merci de bien respecter la date limite indiquée chaque mois en page 16.

La rédaction

DÉCÈS

L'équipe municipale présente ses condoléances à la famille de :

- Mme DEVAUD Yvonne, Andrée, Marie veuve BEERENS décédée le 17 mars 2021

NAISSANCE

- CUTIVET Victor, Gérard, Louis né le 9 mars 2021

Samedi 17 avril : place de la mairie, pendant le marché, suite à l'opération Auto Diagnostic Énergétique Accompagné, venez vous exprimer sur vos besoins et vos envies pour améliorer votre logement, en participant à l'exposition, visible les semaines suivantes en mairie.

le portrait du mois...

«**ÇA VA TOUJOURS ÊTRE MIEUX !**»

... (SUITE DU PORTRAIT DU MOIS DE MARS)



Alain Faure faisait-il référence à ce qui se passera après son départ au sein du service ?

Ce qu'il semble projeter, c'est que ses collègues fassent du mieux qu'ils puissent. Ainsi, à l'occasion de la « remise des clés de la ville » à Pascal Martin, son successeur, et fort de sa longue expérience, il soufflera : « Prend bien soin de la Ville, des collègues de boulot et des habitants ».

En fait, Alain nous confiera avoir entendu ces mots « *ça va toujours être mieux* », à chaque élection, de la part des équipes municipales nouvellement élues. Et il en a connu des équipes municipales, de Pierre Rolland en fin de mandat, à son embauche, à Pierre Suzzarini, maire actuel. 8 mandats (2 pour Philippe Richard), 7 maires !

En ce qui le concerne, les tâches restaient les mêmes et son lien avec les équipes élues restait un lien de collaboration avant que d'être hiérarchique.

Comme le petit âne gris, Alain restera sans doute au village, et toujours vaillant, il saura se rendre encore utile pour le bourg et auprès des habitant·e·s.

L'équipe municipale et l'équipe du TUM souhaitent à Alain une belle et joyeuse nouvelle vie !

En Avril

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 20/04 à 18h30

Commission Santé Social Solidarité : • 30/04 à 13h30

Commission CCAS : • 10/05 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE

avec les habitant·e·s à chaque conseil municipal

Public restreint

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DU MOIS DE : MAI

JEUDI 15 AVRIL

MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE à :

secretariat@mairie-de-mens.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre Suzzarini

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Avrain, S. Breyse, E. Chabert, E. Gérard, M. Moreau, G. Vernay.

PHOTO DE UNE TRANSMISE PAR Henri Arthaud

ILLUSTRATIONS : E. Gérard.

MAQUETTE : M. AVRAIN, M. MOREAU.

TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES
IPNS

MAIRIE DE MENS :

Courriel : secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>

N° DE PERMANENCE DE LA MAIRIE EN CAS D'URGENCE : 06.79.07.63.18